



**2011...**

**J'ai ma carte d'électeur ...  
Mon passeport pour le changement.**

**"Le Journal qui fait bouger le Cameroun" ■ Numéro 87 - Juin 2008**

Directeur de publication : **Pauline BIYONG** ■ Récépissé de déclaration N° 00309 du 05 août 1993

**500 Fcfa**

# **CAMEROUN :**

## **80 % DE LA CLASSE DIRIGEANTE A DEPASSE L'AGE DE LA RETRAITE**

### **A QUAND LA RELEVE?**

**M. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, LIBEREZ LES.**

**SUR 34 AMBASSADEURS RECEMMENT  
NOMMES, 80% SONT DES RETRAITES.**

**0 FEMMES. ATTENTION A LA MAJORITE  
SILENCIEUSE.**

**AUX AMES BIEN NEES, LA VALEUR, AU CAMEROUN,  
ATTEND DESORMAIS, LE NOMBRE D'ANNEES?**

# LA REPUBLIQUE DES VIEUX : LE CAMEROUN DES DERNIERES ANNEES DU RENOUVEAU

*Il existe, à travers le monde, des oligarchies au pouvoir. Au Cameroun, nous avons affaire à une gérontocratie, c'est-à-dire, à une République de vieux.*

Le Cameroun d'aujourd'hui, ne diffère, nullement, de la Chine des Ding Ziao Ping et de l'Union Soviétique, des Brejnev, Souslov et autres fossiles qui trônaient à la tête de ces Etats depuis plusieurs décennies. Dans notre pays, à ce jour, plus on est vieux, plus on est en forme et qualifié pour être aux affaires. C'est un véritable brevet d'expert que d'avoir dépassé les 60 ans, en ces dernières années du régime du renouveau.

## LES JEUNES D'HIER

Et pourtant, le Cameroun n'a pas toujours été ainsi. Les jeunes ont, au moment de l'indépendance, accédé au pouvoir, à tous les niveaux. L'âge du tout premier Premier ministre de l'Etat sous tutelle du Cameroun, André-Marie Mbida, en 1957 ? 40 ans. L'âge du premier président de la République, Ahmadou Ahidjo, en 1960 ? 36 ans. L'âge du troisième directeur de cabinet du président Ahmadou Ahidjo, en 1967, Biya Paul ? 34 ans. L'âge du premier chef d'Etat-major camerounais de l'armée camerounaise, Pierre Semengue, en 1965 ? 32 ans. L'âge du premier Premier ministre après l'abolition de l'Etat fédéral ? 42 ans. Biya Paul. L'âge du second président de la République du Cameroun en 1982 ? 49 ans. L'âge du second secrétaire général de l'OUA et premier d'origine camerounaise, Nzho Ekanga Ki, en 1971 ? 36 ans. L'âge de Kamdem Niyim, ministre de la Santé publique en 1964 ? 23 ans.

## LES VIEUX D'AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, plus rien de tel. Nous retrouvons, au sommet de l'Etat, des personnages qui s'endorment dans les réunions publiques, effondrés par le poids des années, que l'on soutient pour présenter les vœux, présider les réunions ou faire les revues de troupes. L'âge de Simon Achidi Achu en 1992 ? 58 ans. L'âge de notre président de la République, lui-même ? 75 ans ! L'âge du chef d'état-major des armées, René Claude Meka ? 69 ans. L'âge du président du Conseil National de l'audiovisuel, Félix Sabal Leco ? 90 ans. L'âge du président de l'ONEI, François-Xavier Mboyoum ? 73 ans.

## AILLEURS EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE

L'âge du Premier ministre du Sénégal, en 2007 ? Chérif Macky Sall ? 46 ans. L'âge du Premier ministre Idrissa Seck, en 2002 ? 43 ans. L'âge du Premier ministre de Côte d'Ivoire, Guillaume Soro, en 2006 ? 33 ans. L'âge du candidat démocrate à l'élection présidentielle américaine, Barack Obama ? 46 ans. L'âge du président français Nicolas Sarkozy ? 53 ans. L'âge de son ministre chargé des droits de l'homme, Rama Yade, en 2008 ? 32 ans. L'âge du Premier ministre de la France, François Fillon, en 2008 ? 54 ans.

## VIVEMENT LE RETOUR DES JEUNES

Le problème qui se pose, au Cameroun, actuellement, est, inévitable, de la déconnexion de la classe dirigeante avec la société. Plus qu'ailleurs, on se retrouve, au Cameroun, devant le sempiternel problème de l'existence de deux pays : le pays administratif, dominé par des modes de pensée du passé, d'un côté, et de l'autre, le pays réel, qui n'a plus rien à voir, du tout, sur le plan de la pensée, avec le premier. Cette situation est, le moins que l'on puisse dire, à l'origine de la stagnation, voir les dégradations générales que vit le Cameroun à ce jour. Sa classe dirigeante a les yeux beaucoup trop braqués sur le rétroviseur, alors que de très nombreux ravins s'annoncent, devant elle. Elle ne peut qu'y tomber à tous les coups... Beaucoup ont servi les deux régimes. Quel Cameroun veulent-ils vraiment pour leurs enfants ?

## AGE DE LA RETRAITE AU CAMEROUN

- 55 ans pour les fonctionnaires les plus gradés ;
- 60 ans pour les enseignants ;
- 60 ans pour les personnels des entreprises privées et publiques ;
- 63 ans pour les généraux les plus hauts gradés ;
- 65 ans pour les professeurs de rang magistral.

# LISTE NON EXHAUSTIVE DES HOMMES ET FEMMES LES PLUS INFLUENTS DE NOTRE PAYS

*Notre classe dirigeante actuelle est essentiellement composée de personnes qui ont atteint l'âge de la retraite. A l'heure de l'Internet, des SMS, des playstations, etc, les retraités peuvent-ils continuer à détenir les rennes du pouvoir au Cameroun ? Les grand - pères travaillent. Leurs petits - fils diplômés sont au chômage. Les résultats économiques ne sont guère encourageants. Le désespoir et la crainte de l'avenir se lisent sur tous les visages. Peut-on continuer ainsi ? L'urgence est au rajeunissement de notre establishment.*

| N° | Noms & prénoms             | Fonction  | Année de naissance | Age    |
|----|----------------------------|---|--------------------|--------|
| 1. | BIYA Paul                  | Président de la République du Cameroun – Président du RDPC.               | 1933               | 75 ans |
| 2. | CAVAYE YEGUIE Djibril      | Président de l'Assemblée Nationale.                                       | 1940               | 68 ans |
| 3  | INONI Ephraïm              | Premier Ministre, Chef du Gouvernement.                                   | 1947               | 61 ans |
| 4  | DIPANDA MOUELLE Alexis     | Président de la Cour Suprême.   | 1942               | 66 ans |
| 5  | AYAND Luc                  | Président du Conseil économique et Social.                                | 1947               | 61 ans |
| 6  | ESSO Laurent               | Secrétaire Général à la présidence de la République.                      | 1942               | 66 ans |
| 7  | AMADOU Ali                 | Vice Premier Ministre, Chargé de la Justice.                              | 1943               | 65 ans |
| 8  | NKUETE Jean                | Vice Premier Ministre, Chargé du Développement rural et de l'Agriculture. | 1944               | 64 ans |
| 9  | MARAFI HAMIDOU YAYA        | Ministre d'Etat chargé de l'Administration Territoriale.                  | 1952               | 56 ans |
| 10 | BELLO BOUBA MAÏGARI        | Ministre d'Etat chargé des PTT.   | 1947               | 61ans  |
| 11 | TCHUENTE Abraham           | Président de la Chambre des Comptes.                                      | 1944               | 64 ans |
| 12 | MBOUYOM Xavier             | Président de l'ONEL.  | 1935               | 73 ans |
| 13 | TESSA Paul                 | Président de la CONAC.  | 1938               | 70 ans |
| 14 | NDONGO Jules Doret         | Secrétaire Général des services du Premier Ministre.                      | 1958               | 50 ans |
| 15 | ENAM ENAM Samuel           | Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale.                              | 1943               | 65 ans |
| 16 | BELEOKEN Jean Baptiste     | Directeur du Cabinet Civil.   | 1932               | 76 ans |
| 17 | SADI René                  | Secrétaire Général Adjoint à la Présidence, Secrétaire Général du RDPC.   | 1948               | 60 ans |
| 18 | Général Ivo Desancio YENWO | Directeur de la Sécurité Présidentielle.                                  | 1944               | 64 ans |
| 19 | MEBE NGO'O Alain Edgar     | Délégué Général à la Sûreté.  | 1957               | 51 ans |

## POLITIQUE

|    |                                     |  |      |        |
|----|-------------------------------------|--|------|--------|
| 20 | OUBELABOUT Bienvenu                 | Directeur Général à la Recherche Extérieure.   | 1943 | 65 ans |
| 21 | BOKAM Jean Baptiste                 | Secrétaire d'Etat à la Gendarmerie   | 1951 | 57 ans |
| 22 | ZE MEKA Rémy                        | Ministre de la Défense.  | 1952 | 56 ans |
| 23 | TSIMI EVOUNA G.                     | Délégué du Gouvernement Ydé.   | 1944 | 64 ans |
| 24 | Dr MAÏKANO A.                       | Délégué du Gouvernement Garoua.  | 1940 | 68 ans |
| 25 | OMMES Yvon (Français)               | Conseiller officieux du Président de la République.                                    |      |        |
| 26 | Général GERMANOS Raymond (Français) | Conseiller en matière de défense du président.   | 1941 | 67 ans |
| 27 | BALME Patricia (Française)          | Conseiller en communication du Président.  | 1958 | 50 ans |
| 28 | Mme YAOU Aïssatou                   | Directeur Général de la SNI.   | 1951 | 57 ans |
| 29 | HAMADJODA Adjoudji                  | PCA ARMP.  | 1937 | 71 ans |
| 30 | SABAL LECCO Félix                   | Président de la Commission Nationale de la Communication.                              | 1918 | 90 ans |
| 31 | NGUINI EFFA Jean Baptiste           | Directeur Général de la SCDP.  | 1955 | 53 ans |
| 32 | NJALLA QUANG Henry                  | Directeur Général de la CDC.   | 1949 | 59 ans |
| 33 | NJEUMA Dorothy                      | Recteur de l'Université de Yaoundé.  | 1943 | 65 ans |
| 34 | ACHIDU ACHU                         | Président du Conseil d'Administration de la SNI.                                       | 1934 | 76 ans |
| 35 | OYONO Ferdinand                     | Ami, Conseiller particulier du Président de la République.                             | 1929 | 79 ans |
| 36 | Général NKOA ATENGA Camille         | Chef d'Etat Major de l'Armée de Terre.   | 1940 | 68 ans |
| 37 | OMGBA Damase                        | Conseiller particulier du Président de la République.                                  | 1937 | 71 ans |
| 38 | OWONA Grégoire                      | Ministre chargé des Relations avec les assemblées, Secrétaire Général Adjoint du RDPC. | 1950 | 58 ans |
| 39 | Général SEMENGUE Pierre             | Contrôleur Général des armées  | 1935 | 73 ans |
| 40 | Colonel MEDOUA Jean                 | Commandant de la Garde Présidentielle.   | 1956 | 52 ans |
| 41 | MUSONGUE MAFANY Peter               | Grand Chancelier des Ordres Nationaux.   | 1942 | 66 ans |
| 42 | Général ASSO'O EMANE                | Commandant de la 1 <sup>ère</sup> région militaire inter armée.                        | 1937 | 71 ans |
| 43 | BEH MENGUE Louis                    | Directeur Général de l'ART.  | 1946 | 62 ans |
| 44 | BELINGA EBOUTOU Martin              | Conseiller spécial du Président de la République.                                      | 1940 | 68 ans |
| 45 | EKEN Christophe                     | Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie.                                 | 1948 | 60 ans |
| 46 | ETONG Hilarion                      | Vice Président de l'Assemblée Nationale.   | 1951 | 57 ans |
| 47 | FAME NDONGO Jacques                 | Ministre de l'Enseignement Supérieur.  | 1950 | 58 ans |

|    |                          |  |      |        |
|----|--------------------------|--|------|--------|
| 48 | FRU NDI John             | Président du Social Democratic Front (SDF).                | 1941 | 67 ans |
| 49 | IYA Mohammed             | Directeur Général de la SODETON, Président de la FECAFOOT. | 1950 | 58 ans |
| 50 | Général MEKA René Claude | Chef d'Etat Major de l'Armée de Terre.                     | 1939 | 69 ans |
| 51 | METOUCK Charles          | Directeur Général de la SONARA.                            | 1950 | 58 ans |
| 52 | MOUDI KI Adolphe         | Directeur Général de la SNH.                               | 1938 | 70 ans |
| 53 | NDAM NJOYA Adamou        | Président de l'Union Démocratique du Cameroun (UDC).       | 1942 | 66 ans |
| 54 | Général MAMBOU DEFFO     | Directeur Central de la Coordination à la Gendarmerie.     | 1939 | 69 ans |
| 55 | PONDI Paul               | PCA de l'Aéronautique Civile.                              | 1928 | 80 ans |
| 56 | Ousmane MEY              | PCA de la CNPS.  | 1925 | 83 ans |
| 57 | MEDJO AKONO Marcel       | Ambassadeur Itinérant                                      | 1924 | 84 ans |
| 58 | KEUTCHA Jean             | Ambassadeur Itinérant                                      | 1923 | 85 ans |
| 59 | DOUMBA Joseph Charles    | Ambassadeur Itinérant                                      | 1936 | 72 ans |
| 60 | Chantal BIYA             | Présidente de la République                                | 1970 | 38 ans |

Nous demandons la réouverture de la radio Magic FM et de la radio télévision Equinoxe.  
La liberté d'expression est le seul grand atout du Renouveau.

**Abonnez-vous à**



**Le Journal d'éveil citoyen,  
destiné en priorité aux abonnés.**

**Tél.: (237) 22.02.40.99 - 99.84.33.35**

# QUAND LE LION SORT DE SA TANIÈRE : PAUL BIYA RENOUÉ AVEC L'EUROPE

*Cela faisait plus de sept mois que Paul Biya n'avait plus quitté le Cameroun, pour un voyage " privé " en Europe. Il vient de renouer avec cette tradition.*

**D**epuis son retour, en quasi-catastrophe, en fin d'année dernière, en 2007, pour cause de rumeur de coup d'Etat, le président de la République n'a plus du tout quitté le pays. Il est devenu sédentaire. Nous ne lui connaissions pas ce caractère. Nous savions que c'est à l'étranger qu'il résidait, véritablement, et que c'est plutôt au Cameroun qu'il était de passage, tellement il nous avait habitué à des rues de Yaoundé coupées parce que son excellence part en voyage. Mauvaise langue ? Que non. N'a-t-il pas fini par inscrire ses gosses dans un pensionnat en Suisse, délaissant l'école spéciale qu'il avait créée, à leur intention, au sein du palais de l'unité ? Tout dernièrement, nous nous sommes retrouvés avec des rues de Yaoundé barrées, comme au bon vieux temps des interminables voyages présidentiels. Et, comme à l'accoutumée, deux limousines présidentielles ont traversé, en trombe, tous feux allumés et escortés d'une bonne vingtaine de motards, la ville de Yaoundé, avec à bord... personne ! Elles étaient vides. Et pourquoi cela ? Mesures de sécurité, nous dit-on à chaque fois. Ok. Mais, comment expliquer qu'un président de la République qui vient d'obtenir une " large majorité ", selon ses propres termes, au Parlement, continue à entreprendre de déjouer son peuple qui désirerait attenter à sa vie ? N'est-ce pas étrange ? En tout cas, laissons ces spéculations aux esprits chagrins, ainsi qu'on le dit au Cameroun, et intéressons-nous aux choses importantes. Qu'est allé faire le chef de l'Etat à l'étranger ?

## LES RAISONS D'UN VOYAGE

Nous aimerions nous satisfaire de l'explication portant sur un voyage privé. Traduction, il est allé passer ses vacances. Mais, dans le même temps, nous apprenons la nomination de son directeur du protocole au poste d'ambassadeur du Cameroun à Rome. Que faudrait-il penser. Limogeage ?

Affectation prévue de longue date ? Décision subite ? Comment savoir ? Alors, n'est-il pas en vacances ? Ok, tous les jours nous apprenons qu'il a adressé telle correspondance à tel chef d'Etat étranger pour le féliciter de sa fête nationale et réitérer " l'amitié qui existe de manière si heureuse entre les deux peuples ". Mais ça, c'est du baratin classique, des lettres aux modèles conçus par avance et que les services du palais ne font qu'adapter à la circonstance. Leur lecture sur les ondes de la radio nationale ne signifie nullement que le président de la République les ait même simplement lues. C'est du protocole. Point. Mais, cette nomination d'un proche, avec qui il est en déplacement, comment l'interpréter ?

## LE CHEF DE L'ETAT AU FILET

Il existe, aussi, l'explication des propagandistes du régime. A les croire, le président de la République se serait rendu en Europe pour traquer lui-même les sous planqués à l'étranger par ses proches collaborateurs. Ok. Mais, cette version est boiteuse. Il n'est pas nécessaire, pour cela, qu'un président de la République se déplace. Les tribunaux sont là pour ça. Donc, explication difficile à retenir. Le scepticisme entoure d'autant plus cette explication que le chef d'Etat camerounais ne nous a pas, en 26 ans de pouvoir, habitué à le voir s'exposer ainsi. Il est plutôt un personnage qui agit étant en retrait. Il existe une autre explication, celle de la préparation du futur gouvernement.

## LE NOUVEAU GOUVERNEMENT AU RETOUR DE L'ETRANGER

Cette explication, en revanche, perturbe profondément le sommeil de plus d'une personne au Cameroun. Mais, en même temps, faudrait-il, pour changer des noms de ministres, effectuer tout un déplacement à l'étranger ? (Suite p.8)

# LA LIMITATION DES MANDATS PRÉSIDENTIELS EN FRANCE OU QUAND LES BOUCHES SE FERMENT AU CAMEROUN

*Tout récemment, les Français ont limité le nombre de mandats que peut effectuer un président de la République. Ni la Crtv, ni Cameroon Tribune, personne n'en a fait état...*

Où sont passés les intellectuels intéressés, du Cameroun, qui encensaient le régime dans son projet "insensé" d'abolir la limitation des mandats présidentiels dans notre pays ? Ont-ils perdu, à la fois, langue et stylos ? Ils citaient, comme modèle, la France, où le nombre de mandats présidentiels n'était pas limité. Mais, voilà que cette France, justement, vient de décider tout le contraire. Pourquoi ne parlent-ils plus ? N'en sont-ils pas informés ?

## DE FIEFFES MENTEURS : LES " INTELLECTUELS " CAMEROUNAIS

Pendant toute la campagne pour la levée de la limitation des mandats présidentiels, nous nous sommes retrouvés avec au moins trois types d'intellectuels ; ceux qui ne savaient pas, donc une bande d'ignorants, malgré leurs agrégations es n'importe quoi et leurs cours qu'ils donnent à Soa et ailleurs (nous plaignons nos pauvres enfants qu'ils forment) ; ceux qui savaient, mais mentaient ; et, enfin, ceux qui savaient, mais étaient étouffés. Cette dernière catégorie ne nous intéresse que très peu ici.

### LES INTELLECTUELS IGNORANTS ?

Il s'agit de cette bande d'individus qui, tels des perroquets, répétaient, inlassablement, que le président de la République a raison, bien mieux, il est " la chance du Cameroun " parce qu'il " a apporté la paix ", que cette modification constitutionnelle lui permettra, enfin, d'avoir " les coudées franches pour mettre en œuvre sa politique des grandes ambitions ". Ils avaient répandu un grand nombre de propos sot comme ceux-là. Naturellement, ils se moquaient, éperdument, de savoir l'opinion que la population allait avoir d'eux, dès lors qu'ils espéraient être entendus par qui de droit, à savoir le président de la République.

### LES INTELLECTUELS QUI SAVAIENT MAIS MENTAIENT

Cette catégorie se rapprochait de la première, dans la mesure où seul le résultat comptait, à savoir que le message de leur engagement effréné aux côtés du régime agonisant du renouveau parvenait aux oreilles du président de la République. Alors, ils soudoyaient les journalistes de la Crtv pour obtenir des interviews au journal de 13 heures, figuraient dans les débats soporifiques de la Crtv-télé, inondaient, par leur discours, les ondes des radios privées que son excellence le Mincom avait fini par fermer, achetaient des pages entières dans les journaux de la place pour se

rassurer de mieux se faire voir, car la compétition des perroquets était âpre.

### QUEL ETAIT L'OBJET DU MENSONGE OU DE L'IGNORANCE ?

La constitution française de 1958, actuellement en vigueur, est l'œuvre d'un dictateur, en la personne de Charles de Gaulle. Ce personnage, c'est connu, abominait la constitution de 1946, c'est-à-dire, celle d'avant, pour trois raisons fondamentales : 1/- le parlement y contrôlait beaucoup trop, à son goût, l'exécutif ; 2/- le président de la République n'était pas élu au suffrage universel, mais plutôt par le parlement ; 3/- la constitution de 1946 avait été élaborée par une assemblée constituante, donc, selon les mots de De Gaulle, par une " foutaise ". Reprenons ces trois points.

### LA TOUTE PUISSANCE DU PARLEMENT.

Ce reproche de De Gaulle correspondait à son abomination du régime parlementaire. En bon militaire, il rêvait de mettre les Français au pas, comme dans un régiment. " A vos ordres ! ", c'est le langage auquel il était habitué, et qu'il désirait entendre de ses compatriotes. En conséquence, le régime de sa préférence, était le régime présidentiel fort, quasi-dictatorial. En 1946, il avait voulu imposer cet esprit à la France. Les Français l'ont aussitôt prié d'aller se faire voir ailleurs. Il est donc entré dans une retraite de 12 ans, au cours de laquelle, il n'avait cessé de comploter pour le renversement du régime de la quatrième République, 1946-1958, c'est-à-dire celui issu de cette constitution qu'il abominait. Les événements d'Alger, à savoir les émeutes de la période de l'indépendance de ce département français, lui ont procuré l'occasion inespérée de prendre le pouvoir sans être élu, autrement dit, en se faisant rappeler de sa retraite politique simulée. Au mois de mai 1958, il était effectivement invité par René Coty, président de la République française, à former le gouvernement, c'est-à-dire à devenir Premier ministre (on appelait Président du Conseil). Naturellement, il a accepté, mais, non sans poser ses conditions, dont la principale était l'élaboration d'une nouvelle constitution. Or, qui dit élaboration d'une nouvelle constitution, dans un contexte tel que celui de la France en 1958 où l'autorité de l'Etat était à terre, dit, d'office, renversement du régime. Voilà donc comment Charles de Gaulle a organisé un coup d'Etat en France. Il n'a pas eu besoin de l'armée, il a eu besoin des émeutes d'Alger.

Pour élaborer sa constitution, cela va sans dire, Charles de Gaulle s'est bien gardé de faire élire une assemblée constituante, cette " foutaise ". A la place, il a plutôt créé un " Comité Consultatif Constitutionnel ". Ce fameux comité a rédigé une constitution qui a été présentée au peuple français, pour approbation, le 28 septembre 1958. Naturellement, compte tenu du climat tendu qui prévalait en France à l'époque, le peuple français a voté " OUI ". Il ne restait plus à René Coty qu'à se retirer du pouvoir, et au mois de décembre 1958, Charles de Gaulle était président de la République.

Fait très important à relever, c'est exactement de la même manière que ....Adolf Hitler est arrivé au pouvoir, au mois de janvier 1933. Il n'avait pas remporté les élections législatives. Il n'avait fait que conspirer pendant les dix années précédentes, menaçant de mettre à feu et à sang l'Allemagne si Paul von Hindenburg, le président du 2ème Reich ne le désignait pas Premier ministre. Une fois Adolf Hitler Chancelier, c'est-à-dire Premier ministre, on connaît la suite : 27 février 1933, incendie Reichstag, le Parlement allemand. C'était sa manière à lui d'anéantir le parlement.

Charles de Gaulle, pour sa part, lui a considérablement réduit les pouvoirs, au point où, la récente réforme de la constitution française, a eu pour finalité, entre autre, le rééquilibrage des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif, au profit du législatif. Voilà ce que les intellectuels camerounais, soit ne savaient pas en ergotant sur la modification de la Constitution au Cameroun, soit savaient, mais, taisaient.

#### L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PAR LE PARLEMENT.

Ceci est la conséquence toute logique de tout régime parlementaire. Il était ainsi normal qu'en

France, le président de la République ne fut pas élu au suffrage universel. Mais, cela comporte comme principale conséquence, que ce dernier ne pèse pas d'un grand poids sur les institutions. Ce que De Gaulle ne pouvait admettre. Il voulait être un quasi-roi. En 1962, il a, ainsi, procédé à la modification de cette clause, en faisant désormais élire le président de la République au suffrage universel, transformant définitivement de cette manière le régime politique français en régime présidentiel.

#### L'ÉLABORATION DE LA CONSTITUTION PAR UNE ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

Toutes les constitutions avant de Gaulle, avaient été élaborées ainsi. La raison en est que c'est le mode d'élaboration démocratique d'une constitution. En 1945, au sortir de la guerre, la France a ainsi élu une première assemblée constituante dont la constitution qu'elle avait élaborée avait été rejetée par le peuple, au cours du référendum qui avait suivi. Cette première assemblée constituante a alors été, d'office, dissoute. Une seconde a été élue. C'est cette dernière qui a élaboré la constitution de 1946, que Charles de Gaulle détestait à mourir. Le Cameroun avait des députés à ces deux assemblées constituantes : Louis-Paul Aujoulat, pour le compte des Blancs du Cameroun, et Alexandre Douala Manga Bell, pour le compte des " indigènes ", c'est-à-dire, nous. Mais, voilà l'une des choses qui choquaient le plus de Gaulle, à savoir que des Nègres aient pu participer à la rédaction de la constitution française. Il considérait cela comme un affront, une souillure.

Nos intellectuels camerounais qui prenaient pour modèle la constitution française de 1958, savaient-ils tout ceci ?

## **Suite Page 6**

A moins gouvernement n'étaient publiés qu'après l'aval de Paris. Ahmadou Ahidjo était obligé de s'en référer au Secrétariat Général aux Affaires Africaines de l'Élysée où trônait Jacques Foccart, le faiseur de rois en Afrique noire. Parfois, les remaniements attendaient des jours entiers, avant d'être rendus publics. Il ne fallait pas rompre les " équilibres " politiques français au sein du pouvoir au Cameroun. Chaque homme politique local s'efforçait de se doter d'un protecteur parisien.

Cette hypothèse de l'aval de l'étranger n'est nullement à exclure ces temps-ci, où celui-ci fourre de plus en plus son nez dans nos affaires au point d'exiger des arrestations, et, bien mieux, de les

obtenir. On est d'autant mieux fondé de le penser que figurent, au nombre des victimes de l'opération épervier, des personnages dont les noms ont été signalés comme ayant financé la dernière campagne présidentielle française. Ce n'est pas tout, ceux-ci sont aussi cités comme ayant participé à un complot visant à renverser le régime. Si tel est le cas, le président de la République ne serait-il pas sorti uniquement parce qu'il se serait déjà assuré que toutes ces personnes seraient déjà au frais, et qu'il n'y avait plus de risque à courir en quittant le pays en ce moment ? Seul l'avenir nous le dira...



# LA DEMOLITION DES PILIERS DE LA MAISON RENOUVEAU OU L'OPERATION EPERVIER

*Etrange situation que celle que nous vivons, actuellement, au Cameroun, où le régime, tel un monstre vient d'entreprendre de manger ses petits.*

Où a-t-on assisté, sans conséquence, à l'abattage des poteaux d'un édifice, sans que celui-ci ne s'écroule ? C'est la terrible question que l'on ne peut manquer de se poser au vu des arrestations de " l'opération épervier ". En effet, on se serait attendu à ce que le régime extermine, par des arrestations, l'opposition camerounaise ; que non, ce sont plutôt ses propres fabrications qu'il pourchasse, actuellement. Zéro opposant d'arrêté. N'est-ce pas étrange ?

OLANGUENA, SIYAM SIEWE, BELINGA, ONDO NDONG : DES POTEaux DU RENOUVEAU

Au lendemain du retour de la démocratie au Cameroun en 1990, le régime du Renouveau a fait le pari de la corruption pour se maintenir, seul moyen d'endiguer le raz-de-marée politique qu'était en train de réaliser l'opposition camerounaise. Il était alors impossible de trouver des " preuves ", malgré tous les rapports accablants qu'établissait le Contrôle Supérieur de l'Etat. Ceux-ci s'accumulaient, venaient se rajouter à ceux qui étaient déjà là, tout poussiéreux, tombaient même derrière les armoires, tellement il y en avait, et il manquait de place. Et, comme il fallait s'y attendre, cette politique d'absence de preuves a consolidé le régime. Des voyous sont devenus de sortes de capo politiques, aux quatre coins du territoire. Chacun d'eux régentait tout un arrondissement, un département, voire une province, pour le compte du régime. Il y procédait à des fraudes électorales, intimidait les préfets, les sous-préfets, les magistrats, et ramenait des scores de 100% à Yaoundé. Et tout le monde était heureux. Seul des " apprentis sorciers " ouvraient leurs sales bouches pour dire n'importe quoi, par exemple, qu'il y a eu fraude, qu'il y a eu achat de votes, et patati et patata. Qui écoutait ces derniers de la terre, jaloux parmi les jaloux ? On avait baptisé cette époque du joli nom de " démocratie apaisée ". Des héros de cette ère de succès politiques se sont mis à surgir de partout, fraudeurs impénitents et sans vergogne. Les Ongo Ndong, Gilles Roger Belinga, Alphonse Siyam Siewé, etc ont vu le jour. Ils distribuaient des billets de banque, par liasses entières, sans compter. Chacun d'eux s'était retrouvé avec une légende : untel ne parlait

qu'en terme de " mbok ", c'est-à-dire " un ". Un quoi ? Un million, pardi ! C'était Gérard Emmanuel Ondo Ndong, monsieur " mbok ". Après un baratin laborieux, devant lui, au cours duquel il donnait l'impression de somnoler, de s'ennuyer à mourir, il coupait le soliloque par : " mbok ". Et un million était remis au baratineur qui racontait que la tornade avait arraché son toit.

" Majesté, le vote ne se déroule pas bien là-bas " : " mbok " ; " la sous-section du Rdpc doit se réunir, et il n'y a pas moyen de regrouper les militants " : " mbok " ; " la conférence de section est menacée, il n'y a pas d'argent " : " mbok " ; " le comité de base d'Evindisi manque de cartes du parti " : " mbok " ; " le sous-préfet doit venir en tournée, le président de la sous-section Akoulzok ne peut le recevoir " : " mbok ". Untel autre embarquait tout le monde dans son village, sous-préfet, président du tribunal, procureur, préfet, gouverneur. Visite guidée de son interminable chantier, aux murs que l'on élève et casse toutes les semaines ; visite guidée de sa palmeraie, bâtie sur du terrain acheté, de manière litigieuse, à ses cousins du village ; visite guidée de ses étangs de poissons, tout en se plaignant du vol de ces ratés du village qui, de nuit, viennent pêcher ses tilapias tout en croyant qu'il ne le sait pas, dans bientôt il fera venir la gendarmerie et ce vol prendra fin. A la fin de la randonnée, champagne à gogo, au cour d'une réception gigantesque que les cousins du village suivent de loin (on ne sait jamais avec ces jaloux, ils peuvent venir jeter du poison dans la nourriture des étrangers), et du " carburant " pour tout le monde. C'est connu, les Vx en sont des dévoreuses.

## A PRESENT LA PRISON

A présent la prison. Plus de " mbok ", à la pelle. Mais également, et plus grave, plus de discours à délivrer aux damnés de la terre qui sont las du régime. " Il y aura des milliers de recrutements dans la fonction publique " : baratin. " Les grandes ambitions vont enfin prendre leur envol " : baratin. " Le Cameroun va continuer à vivre dans la paix " : baratin. La population est blasée. Trop de promesses non tenues, tuent les promesses. Elle n'y croit plus du tout. Elle suivait encore du temps de " mbok ". Mais à présent...

# LA POLITIQUE DES PREUVES, MAITRE JACQUES VERGES ET LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

***Peut-être que si les " preuves " avaient été visibles, il y a 20 ans, la classe politique rdpéciste ne se retrouverait pas en prison, à ce jour, et le Cameroun n'aurait pas perdu de nombreux milliards de francs...***

**E**n politique, il n'existe pas d'ennemi à vie ; un ennemi d'aujourd'hui, est un ami de demain caché ". Cette maxime de la politique est en train de se vérifier au Cameroun. On se souvient que maître Jacques Verges, l'avocat des causes difficiles, en France, avait été prié de quitter, dans les meilleurs délais, le Cameroun, il y a quelques années, lorsque Titus Edzoa, l'ami de l'autre, avait été arrêté. Il y a onze ans. Il avait été choisi par Edzoa pour le défendre. Jacques Verges, en habitué de ce genre de situation, ne s'était pas fait prier outre-mesure. Il savait que s'il tentait de se lancer dans un bras de fer avec le gouvernement camerounais, il pouvait très bien se retrouver, au fond d'un cachot, pour plusieurs jours. Les tyranneaux africains ne badinent pas avec leur pouvoir. Alors, il avait vidé les lieux, laissant le champion de karaté agrégé de médecine et frater en chef, à son propre sort. Mais, voilà qu'il est de nouveau au Cameroun, mais cette fois-ci, aux petits soins de l'ennemi intime de son ex-client d'hier. Une véritable pute, ce Verges? Enfin, passons. Sa note d'hôtel est réglée par le Cabinet Civil. Le président de la République, habituellement si peu enclin à accorder d'audience, lui en a accordé une. Durée ? Près de deux heures d'horloge, à en croire des confrères. Que ce sont-ils dits ? Les sous des dignitaires du régime planqués à l'étranger. Existe-t-il déjà des preuves ?

## AVEZ-VOUS DES PREUVES ?

C'est la question que l'on devrait se poser, nous, Messieurs et Mesdames tout le monde. Nous avons toujours su, qu'au Cameroun, il n'existait pas de preuves. Alors, quand le président de la République, un coup, s'était mis à accuser la magistrature de corruption (nous tremblions, à sa place, car, faute de preuves, il était coupable de diffamation), un autre coup déclarait que ses collaborateurs allaient " rendre gorge ", ou même qu'il allait " passer à un cran supérieur " de la lutte contre la corruption, nous continuions à nous en étonner, car il n'existait pas de preuves. Nous étions bien placés pour le dire, car c'est le président de la République, en personne, qui avait déclaré qu'il n'existait pas de preuve pour coffrer ses collaborateurs. Alors, de deux choses l'une, soit il n'a jamais existé de preuves du tout, alors l'opération épervier procède à des arrestations arbitrai-

res, soit alors il en a toujours existé, alors le président de la République, lui seul, sait pourquoi il ne les avait pas vues jusqu'à ce que les bailleurs de fonds internationaux ne mettent la pression sur lui. Mais, laissons cette histoire de preuves, tant mieux comme il en existe désormais.

## RECUPERER LES SOUS PLANQUES A L'ETRANGER

A moins que le président camerounais n'ait mangé du lion, les banques des pays occidentaux ne restituent que très difficilement, pour ne pas dire, de manière tout à fait exceptionnelle, les sous des rapines planqués chez eux. En tout cas, il y a tout lieu de douter que le Cameroun récupérera grand chose de toutes ces colossales sommes d'argent en fuite. On se souvient que les 900 milliards qu'Ahmadou Ahidjo avait emportés avec lui, en quittant le pouvoir, et planqués à la Morgan Bank et la BNP, n'ont pu être récupérés, en dépit d'innombrables voyages de Paul Biya en Suisse. De même, les sous d'Hailé Sélassié, le Négus d'Ethiopie, n'ont pu être récupérés, malgré d'interminables démarches des autorités éthiopiennes. Que dire des sous du FLN, le Front de Libération Nationale, en Algérie, détenus par une banque suisse ? Il n'est que de voir combien il est difficile de récupérer les sous des nazis planqués en Suisse pour se rendre compte de la difficulté de la tâche. C'est vrai " qu'impossible n'est pas Camerounais ". N'empêche, ce n'est pas quelque chose de simple.

## SLOGAN ELECTORAL

En fait, au regard de ce comportement classique des banques européennes par rapport au fruit des rapines des voyous du monde entier qui garnissent leurs coffres, il y a tout lieu de se poser la question de savoir si cette opération de rapatriement des sous volés et cachés à l'étranger ne participe-t-elle pas, de la campagne électorale en vue de la présidentielle surprise que le président de la République se préparerait à organiser au courant de cette année-ci ? En effet, comment ne pas la lier à la relaxation inattendue des " apprentis sorciers ", ces jeunes gens qui avaient provoqué une colère inouïe du président de la République au point où ce dernier avait oublié, au cours de son dernier conseil des ministres, de serrer la main à ses collaborateurs que sont les membres du gouvernement ?

# L'OPPOSITION SYSTEMATIQUE A L'OPINION PUBLIQUE OU LA CARACTERISTIQUE FONDAMENTALE DE LA POLITIQUE DE PAUL BIYA

*Gouverner c'est tenir compte du suffrage universel, bien sûr, mais, également, tenir aussi compte de l'opinion publique. Or, tel n'est nullement le cas pour le fondateur du régime du renouveau.*

Qui a dit que le suffrage universel est une raison suffisante pour gouverner les oreilles fermées ? C'est le gros problème des démocraties modernes, actuellement. Le suffrage universel n'est, en vérité, qu'une photographie, un instantané, de la pensée de la population, à un moment donné, à un instant " T ", très court, un instant " T " non éternel. En conséquence, se cabrer sur le suffrage universel pour hausser les épaules lorsque la population réclame, hors élection, quelque chose, exprime une opinion, est antidémocratique. Cela l'est d'autant plus que, dans des pays tels que le nôtre, le suffrage universel n'est même pas la photographie de l'opinion de la population à cet instant " T ". La raison ? La fraude électorale. Ceci est vrai, uniquement dans le cas où les élections sont transparentes. Mais, dès lors que l'on organise des élections aux résultats préfabriqués, le suffrage universel devient une grande mystification. C'est sur cette dernière que, malheureusement, se vautre le régime du renouveau, pour diriger, systématiquement, contre le peuple. Il le fait depuis sa naissance

## PAUL BIYA ET LA QUESTION DE LA CONFERENCE NATIONALE SOUVERAINE

Le premier grand alibi du suffrage universel, au Cameroun, a été, indiscutablement, le refus du président de la République de céder à la demande de la population de la tenue d'une Conférence Nationale Souveraine. On s'en souvient, les Camerounais s'étaient barricadés, chez eux, 7 provinces sur les 10 que compte le Cameroun, tout au long de l'année 1991, pour cette manifestation. La réponse du président de la République ? Elle est illégitime. Et pourquoi ? Parce que c'était lui qui était supposé incarner la légitimité, en sa qualité d'élu. Au nom de cette légitimité, alors qu'il était devenu, avec son gouvernement, totalement minoritaire, il avait opposé une fin de non recevoir à cette revendication ô combien populaire. Bien mieux, il a passé sous silence le fait que cette légitimité dont il se prévalait était des plus douteuse. Il avait été élu dans le contexte de la dictature, en qualité de candidat unique d'un parti unique. Alors,

de quelle légitimité pouvait-il se prévaloir dans ces conditions ? Les élections sous la dictature étaient-elles des élections ?

## PAUL BIYA ET LE QUESTION DE LA MODIFICATION DE LA CONSTITUTION

Tout récemment, Paul Biya vient encore de faire étalage de son mépris royal de l'opinion publique, en procédant à une modification constitutionnelle contre l'avis ô combien majoritaire, et de manière écrasante, de l'opinion publique. Les Camerounais ont écrit, crié, marché, protesté, animé des débats, contre ce projet. Rien n'y fit. Il s'est cabré sur sa légitimité électorale, qui plus est, sa " large majorité " au Parlement, pour fermer hermétiquement les oreilles aux protestations des citoyens. On s'est retrouvé dans la situation de la célèbre chanson du groupe ivoirien " Magic system " : " on a tout fait on a parlé / on a tout fait on a crié / mais vraiment rien n'a changé / en tout cas rien n'a changé / il faut bouger bouger / tant qu'il y a la vie c'est qu'il y a espoir ".

## L'IMPOSSIBLE MUE DU FONDATEUR DU RENOUEAU

En fait, le grand problème auquel est confronté le Cameroun aujourd'hui, est celui du déphasage de son dirigeant suprême avec le mental du peuple. Ce déni a considérablement évolué depuis le 6 novembre 1982, date de l'accession de Paul Biya au pouvoir. Le peuple qu'il dirige, aujourd'hui, n'a plus rien à voir, du tout, avec celui dont il a hérité, il y a 26 ans, d'Ahmadou Ahidjo. Il a totalement changé. Mais lui, il est demeuré figé. Pis encore, ayant été formé, politiquement, à l'ère de la répression politique de la population, il lui est fondamentalement difficile d'évoluer, d'opérer quelle que mue que ce soit, sur le plan intellectuel. Il a grandi à l'époque des prisons politiques, des opposants bannis du pays et pourchassés jusque dans leur exil à l'étranger. Un tel président, aujourd'hui, est, handicapé, politiquement, pour diriger le Cameroun d'aujourd'hui. Il lui faut faire une révolution mentale qu'il se refuse d'entamer ?

# TOLERER POUR MIEUX FRAPPER : UNE FORME DE GOUVERNEMENT AUX CONSEQUENCES DESASTREUSES

*Il est possible de gouverner par la terreur. Tout comme il est possible de le faire par la ruse. A l'évidence, c'est la seconde méthode qui prévaut au Cameroun.*

**A**llez chercher quelque brutalité, au Cameroun, pour crier à la dictature. Vous n'en trouverez pas. Non ! Tout est lisse, correct, clean, comme disent les Anglais. Les matraques ont, depuis, disparu. On n'y frappe plus les gens. Cela fait trop de bruit. Chez nous, on agit soft. C'est-à-dire, comme de grandes personnes qui ont appris à tenir en laisse un peuple, sans en donner l'air. Alors, on ne frappe plus. On procède autrement. On laisse faire...

## ON LAISSE FAIRE...

On laisse faire, car c'est mieux ainsi. On laisse les gens bafouer la loi, se complaire dans des situations irrégulières, des années durant. Puis, un beau matin, patatras ! Fermeture. Des plaintes ? " Ha bon ! Etiez-vous en règle ? Alors, bouclez-là ! " C'est ce qui est arrivé, tout dernièrement, à plusieurs médias privés, radios, télévisions, et qui, probablement, arrivera à plusieurs journaux. Corruption ? Même chose. On laisse les gens se corrompre. On les laisse piller les caisses de l'Etat, mettre à sac des banques entières, détourner des budgets entiers d'administrations. On les fait venir. On leur fait comprendre que l'on sait. On pique une colère. On les abreuve d'injures, lorsqu'il s'agit de proches, ou de congénères du même groupe ethnique : " ô ne ñwuwup ! Dib anyu ! " (Tu es un voleur, ferme-la ! ". Tant mieux se le ñwuwup la boucle, effectivement. Alors, il ne lui arrivera rien. Il demeurera en poste, des années durant. Il sera même promu au comité central du Rdpc. En revanche, s'il ne la boucle pas, c'est-à-dire s'il commet l'imprudence de l'ouvrir, trop grandement, pour dire n'importe quoi : alors, on se souviendra qu'il s'agit d'un ñwuwup. Titus Edzoa, l'ami de l'autre, n'a fait que gravir les échelons de la politique au Cameroun, au point de venir ministre d'Etat, jusqu'au jour où l'on a découvert que l'on avait affaire à un ñwuwup. Même chose pour Pierre Désiré Engo. Sa fondation Samba marchait à merveille. Il distribuait, pour le compte de celle-ci, des médicaments par-ci, des lits d'hôpitaux par-là, jusqu'au jour où l'on a découvert qu'il était, également, un ñwuwup. Même chose pour Gilles Belinga, grand barreur d'opposition dans son arrondissement

natal, Mengong, province du Sud ; idem pour Gérard Emmanuel Ondo Ndong, grand barreur, également, de l'opposition dans le Sud. Un beau matin, on s'est, subitement, aperçu que l'on avait affaire à des ñwuwup. Alors, ils se sont retrouvés où l'on sait.

## LES LIMITES DE CETTE POLITIQUE

Cette politique de la tolérance-chantage, même si elle porte des fruits côté son excellence car elle lui produit des collaborateurs soumis comme peuvent l'être des esclaves aux yeux rivés sur la main du maître, en revanche, elle discrédite totalement le régime aux yeux de la population qui n'est nullement dupe. Résultat, elle ne croit plus du tout à la capacité du régime actuel de redresser économiquement le pays, et encore moins de lutter contre la corruption. Posez la question aux gens, ils vous répondent, désabusés : " c'est de la poudre aux yeux ". Et les émeutes de février ont été là pour le prouver. Les Camerounais ne croient plus en ce régime de la tolérance. Ils appellent ce comportement : " complicité ". Ils sont d'autant plus fondés à le penser que, des proches du prince, ne manquent pas une occasion pour révéler à la population que ce dernier a, en fait, " pitié " de ces voleurs. Alors " il les avertit, longuement, avant de frapper ". Ok. Mais, ce " longuement ", s'il fallait le chiffrer, se traduit par la ruine du pays, sa déconsidération sur le plan international, la fuite des investisseurs. Il ne faudrait nullement, et en aucun instant, le perdre de vue...



**LE JOURNAL DE LA LIGUE POUR L'EDUCATION DE LA FEMME ET DE L'ENFANT (LEFE)**

Récépissé de déclaration  
N°00309 du 05 Août 1993  
B.P. : 14702 Yaoundé - Cameroun  
Tél.: (237) 99.84.33.35  
E-mail : pauline\_biyong@yahoo.fr

Directeur de Publication :  
Pauline BIYONG

Rédaction : Alexandre KUMA  
David ATEMKEMG, Annie NGO NJOCK  
Jean Paul KON - Adolphe Claude MBALLA  
Relecture: Martial BIKANDA  
Mise en page : Babel@rt

Impression : JV GRAF

## " LES PARADOXES DU PAYS ORGANISATEUR " OU QUAND CHARLES ATEBA EYENE JETTE UN PAVE DANS LA MARRE

*Le dernier livre de Charles Ateba Eyene est de ceux qui donnent des migraines. L'auteur le plus prolifique du Cameroun à l'heure actuelle a pété bruyamment, en plein monde, et d'innombrables personnes sont en train de se boucher le nez, tellement ce qui est sorti de ses intestins pue. Il a dû manger de la viande avariée...*

Un couillon ", c'est de cette manière qu'un cadre du Sud haut placé dans le régime a qualifié Charles Ateba Eyene après avoir lu son livre. Tout d'abord, il n'avait pas voulu nous avouer qu'il l'avait lu. Puis, il avait fini par se mettre en colère : " Il croit même que quoi ? Il est même qui ? Un chenapan comme ça ! Pouah ! " Traduction, ce livre dérange. Beaucoup. Ce n'est pas un simple pavé dans la marre du Sud qu'il a jeté, c'est même carrément la montagne du Sud qu'il a démolie. Jugez-en vous-mêmes : " province d'origine du chef de l'Etat, son excellence Paul Biya, au pouvoir depuis 25 ans (06 novembre 1982 - 06 novembre 2007), la province du Sud-Cameroun compte par ailleurs une nombreuse élite qui a occupé ou occupe des postes de pouvoir et de gestion à tous les niveaux. Paradoxalement, cette province est aussi l'une des plus enclavée du pays. Les profiteurs du régime, fils du Sud, ont enseigné aux populations à rester muettes quand les autres, ailleurs, posent les problèmes de développement, à voter le président Paul Biya toujours à 100% pour montre que nous ses frères l'aimons... " Il dit encore : " sous le renouveau, les filles et fils du Sud ont connu des promotions en quantité et en qualité. Les non-ressortissants de ladite province seront frustrés à cet effet. Quant aux populations du Sud, elles s'indigneront de n'avoir pas si souvent profité des positions des leurs à de hautes fonctions de responsabilité. " Plus loin, il " termine " Samson Enam Enam, secrétaire général de l'Assemblée nationale. Il accorde la parole à un jeune du Sud : " je me souviens que nous étions allés voir Samson Enam Enam, alors ministre de l'Administration Territoriale pour lui poser le problème de nos frères qui avaient présenté le concours des gardiens de prison. Mais, notre déception fut grande, car notre élite nous avait chassés par des propos moqueurs... " Il dénonce le micro-tribalisme du président de la République, en classant le Sud en trois catégories : " le bon Sud ", " le moyen Sud ", et " le mauvais Sud ", en se basant sur les promotions dans l'administration. Il démontre d'avantage : " la Mvila compte le plus grand nombre de hauts responsables en prison pour détournement de fonds publics. Les Bulu d'ici se sentent moins protégés que ceux du Dja et Lobo. " Il montre le mauvais jeu des hommes politiques par décret du Sud : " le terrain politique est devenu celui de la médiocrité ; le parti est devenu une foire aux cancretes et aux protégés des élites puissantes. Le militantisme a foutu le camp. Le Rdpc s'est écorné en s'identifiant aux élites. La confusion s'en est suivie. L'objet de la démocratie est devenu " faire étalage des ses richesses ". Les citoyens n'étaient plus les représentants en fonction de la valeur qu'ils incarnent. Les ploutocrates ont pris le parti en otage. Cette logique a conduit à une représentativité faible

au niveau de la qualité. A l'Assemblée nationale, plusieurs fois, le Sud a envoyé des représentants à peine alphabétisés qui devaient alors côtoyer des têtes redoutables venant d'autres localités. Les mairies, elles, étaient l'apanage des retraités au propre comme au figuré. Ces individus venaient non pour servir, mais pour leurs propres poches. A la législature 2002-2007, les directeurs généraux et hauts fonctionnaires ont fait leur entrée dans les mairies. C'était la mode au Cameroun. Seulement, alors que dans les mairies des autres provinces, ces DG apportaient le souffle nécessaire aux communes, les DG/maires du Sud, eux, ont réalisé un bilan que seul des microscopes permettent de voir. Aujourd'hui, la politique dans le Sud divise plus qu'elle n'unit. Chaque élite exige que son protégé soit investi... "

### DIEU EST BON ET LES ANGES SONT MAUVAIS

On pourrait continuer à citer ainsi des passages plus que croustillants de l'ouvrage de Charles Ateba Eyene, tellement il en est rempli. Mais, il importe surtout de se pencher sur la finalité de ce document. Que vise-t-il ? Un réveil du Sud ? Cherche-t-il à démontrer à la communauté nationale qu'elle en veut au Sud à tort ? Cherche-t-il à démontrer que le Sud est la province la plus délaissée par le président Biya Paul ? Etant donné la maladie incurable des Camerounais qui consiste à rechercher le pouvoir à travers le parti moribond qu'est le Rdpc, comment ne pas se demander si Charles Ateba Eyene ne serait-il pas en train de jouer la partition du rénovateur de dernière heure du régime, et, auquel cas, escompter en tirer bénéfice ? Car, comment constater que le Comice d'Ebolowa, à en croire l'auteur, n'a pas pu se dérouler à cause du mauvais esprit des Bulu ? N'est-ce pas étrange ? Le mauvais esprit a-t-il empêché des investissements ailleurs ? Le mauvais esprit n'existe-t-il seulement que dans le Sud ? On ne sait pas.

Quoi qu'il en soit, les descriptions qu'entreprend Charles Ateba Eyene dans son livre, sont malheureusement transposables à toutes les régions du Cameroun. Voilà une réalité qu'il ne faudrait nullement occulter. Ceci revient à une chose : l'échec patent du régime que soutient Charles Ateba Eyene. Si le Sud se porte si mal, c'est parce que le régime du renouveau n'a pas été à la hauteur des formidables espoirs que les Camerounais avaient placés en lui lors de sa naissance.

En tout cas, c'est un livre merveilleux à lire et à conseiller aux Camerounais. De telles réflexions d'intellectuels de notre pays sont plus infiniment plus bénéfiques à la nation que les stupides motions de soutiens qui sont lues, quotidiennement, à la radio nationale. Bravo Charles, pour ton courage.

# 1ER JUIN 1961 - 11 JUIN 1966 : DEUX DATES MEMORABLES AU CAMEROUN

*Le mois de juin qui s'achève est, au Cameroun, un mois chargé d'histoire. Dommage qu'il n'en soit pas fait cas.*

Le mois de juin est, pour les superstitieux, un mois qui pourrait être considéré comme étant maudit au Cameroun. En tout cas, c'est un mois qui ne nous a pas souvent, par le passé, porté bonheur. Il s'est ainsi produit deux événements douloureux, au cours de celui-ci. Il s'agit de la perte du Cameroun Septentrional, d'une part, et de la création de l'UNC, Union Nationale Camerounaise, d'autre part.

## 1er JUIN 1961 : LE CAMEROUN SEPTENTRIONAL SE RATTACHE DEFINITIVEMENT AU NIGERIA

C'est le 1er juin 1961 que le Cameroun Septentrional avait été rattaché, de manière définitive au Nigeria. On se souvient que notre patrie, le Kamerun, avait été divisée en deux par les colonialistes Franco-britanniques, le 4 mars 1916. Leurs troupes respectives avaient attaquées celles de l'Allemagne installées au Cameroun, dès le mois d'août 1914. Les britanniques, à la tête desquelles se trouvait le colonel Dobell, provenaient du Nigeria, tandis que les françaises, quant à elles, provenaient du Gabon et du Congo-Brazzaville. Après deux années de combats acharnés, les troupes allemandes avaient été vaincues. Le dernier officier allemand qui résistait, celui qui commandait Mora, avait capitulé le 20 février 1916. Après quoi, les Français et les Britanniques avaient tracé une ligne de démarcation séparant leurs zones de contrôle et de domination respectives. Le Kamerun, à partir de cette date, s'était retrouvé coupé en deux, avec 75% du territoire sous domination française, et 25 % sous domination britannique. Les 11 et 12 février 1961, il avait été organisé un référendum d'autodétermination dans la partie du Kamerun passée sous domination britannique. Le Southern Cameroons avait voté pour la réunification, pendant que le Northern Cameroons, quant à lui, avait voté pour le rattachement au Nigeria. Le 1er juin, 1961, ainsi, cela s'est produit. Le gou-

vernement Ahidjo avait, au lendemain de cet événement malheureux pour notre pays, décrété cette date, jour de deuil national. Pendant quelques années, le 1er juin avait été, de ce fait, férié et chômé au Cameroun. Puis, le gouvernement Ahidjo avait fini par décider l'abandon de la commémoration de cet anniversaire de la tristesse.

## 11 JUIN 1966 : CREATION DE L'UNION NATIONALE CAMEROUNAISE

C'est le 11 juin 1966 que l'Union Nationale Camerounaise, UNC, avait, juridiquement, vu le jour. Tout avait commencé dès l'accession d'Ahmadou Ahidjo aux fonctions de président de la République le 5 mai 1960. Il s'était mis à développer son discours sur l'unité nationale, qui, selon lui, passait par un parti unique, un syndicat unique, tout devait être unique. C'était un discours démagogique, naturellement. Il l'était d'autant plus que l'ordre de passer au parti unique provenait de Paris. Celui-ci était destiné à toutes les anciennes colonies françaises d'Afrique noire, y compris le Cameroun. De Gaulle, arrivé au pouvoir au mois de mai 1958 comme Premier ministre de la France, et au mois de décembre de la même année, comme président de la République, n'étant pas déjà très favorable à la démocratie dans son propre pays, que pouvait-il en être alors de ces territoires d'Afrique qui venaient d'être des colonies de celui-ci, et d'où la France détenait encore d'énormes intérêts financiers ?

Le 27 avril 1962, Ahmadou Ahidjo, en tout cas, avait effectué un grand pas dans son désir d'instauration de la dictature au Cameroun, à travers la création d'un parti unique, à partir du sien, et, naturellement, l'abolition de tous les autres. Il avait donné naissance, en effet, à un Comité Paritaire de Coordination Union Camerounaise-Kamerun National Democratic Party, KNDP, destiné à entamer la procédure de fusion des deux partis, et de la disparition de tous les autres.

(Suite page 15)

# BIENVENUES À NIAMEY

*Une anecdote africaine raconte qu'une petite fille regardait un morceau de bois. Lorsqu'on lui demanda ce qu'elle pensait en faire, elle répondit: Je vais sculpter un éléphant ! Comment vas-tu t'y prendre? lui demanda-t-on. Facile! répondit elle, je vais enlever petit à petit de ce morceau de bois tout ce qui vous empêche d'y voir un éléphant.*

Il y a deux ans, nous avons entrepris à Maputo, un projet ambitieux. Nous, femmes africaines et espagnoles avons alors décidé d'unir nos efforts et nos espoirs pour élaborer un agenda commun de développement et genre en Afrique Sub-saharienne. Cette décision se fondait sur notre profonde conviction que l'avenir et le développement du continent africain passent nécessairement par l'autonomisation des femmes et leur totale intégration dans les processus de décision sur tous les aspects qui se rapportent à leur vie, et celle de leur communauté, à celle de leur pays. Nous avons, ce faisant, ouvert une porte au dialogue, à la rencontre et à la réflexion et nous nous étions fixés comme objectif de tout mettre en oeuvre pour "enlever tout ce qui empêche" de voir la beauté, l'humanité, la vitalité et le potentiel de développement de ce continent si riche en ressources humaines et matérielles. Fortes de cela, nous avons alors décidé d'apporter notre contribution de l'épanouissement et de l'habilitation des millions des femmes africaines.

Le chemin que nous avons tracé à Maputo et poursuivi à Madrid n'a dès lors pas cessé de croître et de se renforcer. L'année dernière, nous avons eu l'occasion de constater, lors de la deuxième rencontre des Femmes Espagnoles et Africaines, que notre mouvement est largement implanté et qu'il a suscité une adhésion et un engouement sans précédent. Il est ainsi devenu un puissant outil pour construction d'un monde plus juste.

Les Déclarations du Mozambique et de Madrid, le Réseau des femmes et les nombreuses réunions bilatérales sont devenus des points de départ pour adopter des décisions, initier des projets, resserrer les liens et les réseaux de communication, fixer des lignes d'action et définir des objectifs partagés qui nous ont permis de continuer à avancer vers cet horizon de développement, d'égalité et de justice.

Cette année, c'est le Niger qui accueille notre troisième grande Rencontre. Une rencontre au cours de laquelle nous

allons redoubler l'élan, échanger de nouvelles idées et stratégies, promouvoir de nouvelles formules de coopération et fixer des objectifs encore plus ambitieux.

Pendant deux jours, Niamey veut être et va être la capitale des femmes africaines et espagnoles. Elle va être le siège de nos voix et le réceptacle de notre engagement indéfectible à sculpter, à l'instar de la petite fille du conte, avec toute la force de notre espoir et la détermination de notre conviction, un nouveau futur.

Bienvenues à Niamey ! Laal ? Laal ?! Nous sommes heureuses de vous accueillir sur cette rive du fleuve Niger qui sera plus que jamais, pendant ces quelques jours, un courant de vie et un train d'union entre tous ceux et toutes celles qui luttent pour construire un monde meilleur.

**Ai Chatou Mandaoudou**

Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Niger

**Maria Teresa Fernandez de la Vega**

Première vice-présidente du Gouvernement espagnol

## LA DÉLÉGATION CAMEROUNAISE À CETTE RÉUNION ÉTAIT COMPOSÉE DE :

- Mme Rose ABUNAW MAKIA, Député RDPC, Vice Présidente de l'Assemblée Nationale ;
- Mme Marie EBELLA NOAH, Présidente du Tribunal de Grande Instance de Yaoundé ;
- Mme Patricia TOMAINO NDAM NJOYA, Député UDC, Secrétaire au Bureau de l'AN ;
- Mme Chantal KAMBIWA, Membre du Comité Exécutif du SDF ;
- Mme Pauline BIYONG, Présidente de la Ligue pour l'Education de la Femme et de l'Enfant (LEFE).

### Suite page 14

Le 1er septembre 1964, le Comité Paritaire était devenu le Comité de Coordination, tout court. Au cours d'une réunion organisée du 21 au 22 mai 1966, il avait été décidé, enfin, la création d'un " vaste rassemblement politique au niveau fédéral ".

Le 11 juin 1966 Ahmadou Ahidjo avait, enfin, réuni les délégués des trois partis du Cameroun Occidental, qu'il s'était bien gardé de jeter en prison, ainsi qu'il l'avait fait des militants des partis politiques du Cameroun Oriental, plus ceux de son propre parti, l'Union Camerounaise, UC. S'étaient donc retrouvés, les délégués de l'UC, du KNDP, Kameroun National Democratic Party, du CUC, Cameroon United Congress, et du CPNC, Cameroon People National Congress.

Ordre du jour de la réunion ? La dissolution, pure et simple, des différents partis politiques camerounais, au profit du nouveau qu'était en train de créer

Ahmadou Ahidjo, l'Union Nationale Camerounaise, UNC. Un Comité Directeur Provisoire, avait été chargé de diriger le nouveau parti jusqu'à son premier congrès.

Le 23 juillet 1966, le Comité Directeur Provisoire avait adopté les statuts de l'UNC. Il avait, le même jour, invité tous les partis ayant adhéré à l'UNC à tenir leur congrès de dissolution et d'approbation de ces statuts. Enfin, le Comité Directeur Provisoire, avait décidé, au cours de la même réunion, que le 1er septembre 1966, tout le processus de disparition des autres partis politiques devait être achevé.

Le 1er septembre 1966, l'Union Nationale Camerounaise, Unc, avait ainsi le jour. La veille, au soir, Ahmadou Ahidjo avait adressé un discours à la nation. Du 1er septembre 1966 au 31 décembre 1990, le Cameroun a ainsi vécu sous la dictature.

# DÉCLARATION DE NIAMEY

***Nous, femmes d'Afrique et d'Espagne, réunies à Niamey les 12 et 13 mai 2008, pour la IIIe Rencontre des femmes pour un monde meilleur, représentantes confirmées de ces espaces communs que sont la politique, l'éducation, la culture, la justice, la prestation de services sociaux de base, l'économie, les médias, les parlements, les agences de développement, les relations internationales et les mouvements sociaux et citoyens.***

**C**onscientes que le développement et l'avenir du continent africain sont directement liés au renforcement du pouvoir des femmes et au respect de leurs droits,

Dans le droit fil des Déclarations du Mozambique et de Madrid sur les femmes et le développement de 2006 et 2007, Reconnaisant les progrès accomplis au cours de ces deux années en vue de promouvoir cette initiative commune,

Décidées de créer et d'encourager de nouvelles opportunités de collaboration, de travail en réseau et d'échange d'information dans le cadre des initiatives, actuelles et futures, mises en oeuvre par l'Afrique et l'Espagne,

Nous nous engageons à garantir le respect des accords souscrits par nos gouvernements respectifs au moyen d'instruments régionaux et internationaux visant à atteindre les objectifs d'équité, de développement et de paix,

Nous voulons manifester notre volonté déterminée de faire de cette nouvelle déclaration un instrument efficace au service de l'agenda des femmes en Afrique. Nous contribuons ainsi à la consolidation des droits de toutes les femmes, et l'inclusion de l'approche de genre dans toutes les politiques, conformément aux engagements internationaux souscrits dans le cadre de la Déclaration de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes (CEDAW), de la Plateforme d'action de Pékin, de la Résolution 1325 des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité, de la déclaration de la 49ème session de la Commission de la condition de la femme, des Objectifs du Millénaire pour le développement, du Protocole de l'Union africaine sur les droits des femmes et de la Déclaration solennelle sur l'équité des genres de l'Union africaine.

Nous, les femmes participant à cette IIIe rencontre, déclarons :

"Que l'agenda que nous avons construit ces dernières années exige que nous concentrions et coordonnions nos efforts et nos propositions. En ce sens, il est important d'avancer dans la mise en oeuvre d'un agenda politique assumé par les gouvernements, les institutions publiques et privées, la société civile et les agents économiques et sociaux, qui sont tous des secteurs-clés pour le développement de toute société.

"Que la bonne gouvernance est une exigence préalable au développement de l'agenda des droits des femmes.

"Que les lois et les politiques ne feront pas à elles seules progresser l'égalité, des genres, à moins qu'elles ne s'accompagnent de l'application de la loi, de la mise en oeuvre de programmes concrets et d'une affectation appropriée des ressources.

"Que, pour que les femmes soient conscientes de tout leur potentiel dans le domaine économique, social et politique, la pratique de coutumes pernicieuses doit être éliminée.

"Que le rôle des femmes dans les processus de construction de la paix et de prévention des conflits doit être reconnu et soutenu, la Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies devant être appliquée.

"Qu'il est essentiel d'aider la société civile africaine et les réseaux de femmes pour renforcer la promotion des droits économiques, politiques et culturels.

"Que le droit à l'accès aux postes de responsabilité politique et sociale et aux postes de décision n'est pas simplement un droit qui revient à tous les citoyens et à toutes les citoyennes, mais un élément qui contribue au renforcement des Etats et des démocraties, et qui rend prioritaires les problèmes des femmes dans les agendas politiques des pays.

"Que, pour atteindre l'objectif commun de promouvoir le bien-être des sociétés africaines et de garantir les droits, le développement et l'autonomie des femmes, la communauté internationale, les Nations unies et les agences et organismes multilatéraux doivent tous être présents activement.

"Que, d'après le diagnostic des systèmes de santé en Afrique subsaharienne élaborés récemment par le gouvernement de l'Espagne, dans le cadre de sa politique de coopération en Afrique, les gouvernements doivent avoir pour priorité de promouvoir la santé de la population africaine et de réduire notamment la mortalité materno-infantile, tout en encourageant les initiatives visant le plein respect des droits sexuels et reproductifs.

"Que le développement économique de l'Afrique est étroitement lié à la formation des femmes, qui passe par le renforcement de leurs capacités, l'intégration de cette dimension sociale dans l'agenda

économique, l'aide aux activités économiques formelles et informelles, à l'emploi, assorti de droits conformes aux normes internationales du travail, et à la création de leurs propres projets d'entreprise.

"Qu'il est indispensable de garantir l'accès des femmes aux ressources, à la terre, à l'éducation, à la formation, au crédit et aux possibilités qu'offre le marché, parce que la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'ensemble de la population dépend de celles-ci.

EU EGARD A CE QUI PRECEDE, NOUS CONVENONS :

1. De mettre en oeuvre au cours de l'année 2008 le plan d'action annuel du réseau des femmes espagnoles et africaines, adopté par son comité exécutif et doté d'1 million de dollars, grâce auquel nous lancerons des actions de soutien aux campagnes internationales contre la violence de genre par le biais des organisations de femmes, des actions communes pour la formation de formateurs/trices dans le domaine de la citoyenneté, de la paix et du genre, ainsi que l'ouverture d'un débat entre les organisations de femmes espagnoles et africaines sur le site web de notre réseau.

2. Qu'afin de renforcer les politiques publiques d'égalité dans les pays africains, l'Espagne va prendre l'initiative, avec les Nations unies, à travers l'UNIFEM, de la création d'un fonds multi donateurs pour la promotion et le financement de politiques d'égalité des genres.

3. De constituer, dans le cadre de la IVe Rencontre des femmes pour un monde meilleur, un forum annuel de parlementaires africains et espagnols qui oeuvreront en faveur de nouvelles dispositions et lois visant à abolir les pratiques abusives qui portent atteinte aux droits des femmes.

4. De signer, avant la fin de l'année 2008, un accord avec des institutions économiques régionales, parmi lesquelles la Banque africaine de développement, mettant à la disposition des femmes 5 millions de dollars pour accompagner le financement des projets et des initiatives de création d'entreprises et d'emplois indépendants mis en oeuvre par des femmes africaines.

5. De nous engager à organiser, avant la prochaine Rencontre des femmes, un forum international sur la santé sexuelle et reproductive, avec la participation de l'UNFPA, de l'UNIFEM, des gouvernements et des organisations de femmes espagnoles et africaines.

6. De mettre en route, au cours de l'année 2009, le centre de formation du Mali, financé par le gouvernement espagnol, pour en faire un espace de formation pour les gouvernements et la société civile africaine. Nous étudierons, en outre, la viabilité d'autres centres de même nature dans d'autres pays africains.

7. De souscrire entre universités et institutions scientifiques et culturelles, des accords et des programmes pour faciliter et promouvoir la coopération en ce domaine. Des "Aulas Cervantes", consacrées à l'enseignement de l'espagnol, seront par ailleurs ouvertes dans plusieurs universités africaines, tout d'abord au Sénégal, avant la prochaine rencontre, puis progressivement dans d'autres pays.

8. Que, dans le cadre du prochain Salon international de l'art contemporain de Madrid (ARCO 2009), la priorité sera donnée à la présence d'artistes africaines. De même, et ce afin d'encourager l'industrie culturelle africaine, une rencontre internationale de créatrices africaines sera organisée à la Casa Africa.

9. Que, pour renforcer la démocratie, contribuer à une meilleure gouvernance et soutenir la construction démocratique des pays africains, nous organiserons par le biais du réseau des femmes et d'autres institutions africaines et espagnoles, des cours de formation de cadres et de leadership social, politique et économique à l'intention des gouvernements et de la société civile africaine.

10. De lancer, au cours des prochains mois, le plan d'action relatif à la sécurité alimentaire, au changement climatique et aux dimensions de genre du changement climatique et de l'environnement, proposé dans le cadre du forum de réflexion s'étant tenu sur ce point à Niamey le 11 mai 2008, en accordant un intérêt particulier aux projets mis en oeuvre par des femmes.

Tous ces engagements feront l'objet d'une évaluation lors de la IVe Rencontre, qui se tiendra en Namibie en 2009, et qui sera suivie de la Ve Rencontre à Valence (Espagne), en 2010, à l'occasion de la Présidence espagnole de l'Union européenne.